

Discours de François Roussely, Président du CDSE, Mardi 18 janvier

L'année 2010 a été une année particulièrement riche pour le CDSE.

Citons chronologiquement les différents temps forts de l'année qui vient de s'achever.

Janvier 2010, le CDSE et l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information ont réalisé en commun un passeport de conseil aux voyageurs. Disponible auprès de l'agence et du CDSE, ce passeport distribué à plus de 10 000 exemplaires a eu pour objet de donner des conseils simples en matière de sécurité informatique lors des déplacements des salariés à l'étranger.

Février 2010, le CDSE et l'INHESJ se sont associés dans le cadre d'une convention pour mieux répondre aux attentes des entreprises. Cette accord va se formaliser cette année par la première formation de security manager en France. A destination de nouveaux responsables sécurité ou de leurs collaborateurs, cette formation se veut très opérationnel et donnera les bases à ceux qui découvrent le monde de la sécurité en entreprise.

Mars 2010, le CDSE et l'EDHEC ont présenté, dans le cadre de la revue Sécurité & Stratégie, les résultats complets d'une enquête internationale relative aux menaces en entreprise. Cette enquête, réalisée sur 4 continents et auprès des directions sécurité des principales multinationales mondiales, a donné lieu à des résultats attendus, la principal attaque à l'encontre des entreprises concernant leurs installations. Mais il est intéressant également d'observer que ces attaques évoluent. En effet, la troisième forme d'attaque concerne l'intrusion dans les systèmes d'information. On peut penser que cinq ans plus tôt, cette forme d'attaque n'aurait pas été dans le classement.

A partir d'avril 2010, le CDSE a participé aux travaux de la commission Blot relative à la sécurité privée qui a donné lieu à la création d'une délégation interministérielle à la sécurité privée dont Jean-Louis Blanchou est le responsable et à la création du Conseil National des Activités Privées de Sécurité qui verra le jour cette année.

En mai 2010, dans le cadre du développement de nos relations avec les administrations, nous avons organisé une journée avec les CRS qui a donné lieu à des échanges fructueux et je voudrais en profiter pour saluer son directeur Hubert WEIGEL.

En juin 2011, l'Assemblée générale du CDSE a entériné la création de la commission fraude. La gestion de la fraude est à mon sens un élément de légitimation fort de la fonction sécurité

en entreprise. A cet égard je voudrai saluer Nadia Chelghoum qui en a accepté la présidence.

En juillet 2010, dans le cadre de notre partenariat avec la délégation interministérielle à l'intelligence économique, nous avons organisé une matinée relative à l'intelligence économique au Sénat. La qualité des échanges a donné lieu à un vif intérêt de la part des sénateurs présents et sera l'occasion je l'espère cette année de créer une commission Intelligence économique au Sénat.

En septembre, le CDSE s'est réuni dans le cadre d'un séminaire convivial qui a traité à la fois de la communication des directeurs sécurité auprès de leur direction générale, des prestataires privées à l'étranger (vrai sujet puisque l'Etat réfléchit à une modification de leur prérogative) ou encore la réalisation d'une cartographie des principales menaces à l'encontre des entreprises françaises. Je le rappelle pour ceux qui l'ont oublié, la synthèse de ces échanges est disponible sur l'intranet de notre site.

En octobre, nous avons renouvelé une expérience que nous avons menée en 2006 à savoir le grand Oral des prestataires de gestion de crise. Xavier Graff, président de la commission gestion de crise, est parvenu avec maestria à réunir les plus grands cabinets de gestion de crise sur trois jours. Plus d'une centaine de personnes sont venus assistés à ces présentations. Les retours ont été extrêmement positifs et ont démontré la nécessité de renforcer les relations entre les services internes de sécurité et les prestataires.

En novembre, le CDSE a organisé le deuxième colloque européen des directeurs de sécurité à l'OCDE. Les 450 participants présents ont pu assister à des débats d'un excellent niveau. A tel point que des pdg de grands groupes ont eu vent de la qualité des échanges par leurs directeurs de sécurité et m'ont transmis leur félicitation.

Enfin, en décembre, le CDSE a participé aux derniers travaux de la délégation interministérielle à l'intelligence économique qui donnera lieu très certainement dans les mois à venir à un nouvel arsenal législatif relatif au secret des affaires en créant notamment la notion « confidentiel entreprise », s'inspirant du « Cohen Act » aux Etats-Unis. A cet égard, je veux profiter de l'occasion pour saluer la direction sécurité du groupe Renault qui actuellement doit certainement être soumis à une très lourde pression et je voudrais insister sur le fait que le CDSE doit être également un lieu de solidarité. De nombreux directeurs sécurité ont été confrontés à des crises majeures, voire ont été remerciés et nous pensons à eux.

En dehors de cette présentation chronologique, je me félicite de la dynamique enclenchée au sein du CDSE. Les temps de rencontre sont de plus en plus nombreux. Il y a eu 22 conférences débats, une dizaine de visites de site (Port de Paris, Aéroport de Paris, Centre de crise du Ministère de l'intérieur...). Le CDSE a aussi été un lieu d'aide et d'appui à nos membres quand ils rencontraient des difficultés : lors de la crise en Thaïlande, de la crise

provoquée par un volcan islandais ou encore lors de tentatives d'escroquerie à l'encontre de nos entreprises. Je ne peux pas non plus ne pas citer la dynamique engagée au sein du CDSE Junior et je tiens à remercier tout particulièrement Julien Marcel qui a fait un remarquable travail d'animation. Enfin comment ne pas se réjouir du constat que le CDSE est devenu un acteur incontournable en matière de sécurité d'entreprise. Nous sommes reconnus, crédibles et légitimes auprès de l'ensemble des administrations et ceci est tout à fait nouveau.

Je voudrais tous vous remercier pour votre investissement au sein ou avec le CDSE. Je pense notamment aux présidents des huit commissions du CDSE qui ont tenu la cadence toute l'année. Je voudrais également remercier nos partenaires institutionnels avec qui nous avons débattu toute l'année sur des sujets très sensibles. Je pense au SGDSN, à la délégation interministérielle à l'intelligence économique, à l'INHESJ, au ministère de l'intérieur et notamment la DCRI et la DCI anciennement le SCTIP, je pense à la gendarmerie nationale, je pense encore sans vouloir en oublier aucun aux différents HFD des ministères ou encore au Ministère de la défense. Je voudrais également remercier des organisations internationales telles que l'OMS ou l'OCDE qui ont bien accepté de devenir membre associé du CDSE.

Pour conclure, l'année 2011 commence tambour battant. Jamais nous n'avons autant entendu parlé de sécurité d'entreprise. Je me félicite qu'Eric Besson souhaite renforcer la protection des entreprises et le CDSE se tient naturellement à sa disposition pour avancer sur cette question. Par ailleurs, le CDSE et le Cindex vont renouveler leur convention avec le Centre de Crise du Quai d'Orsay. La sécurité de nos compatriotes à l'étranger nécessite que l'on se mobilise et que l'on réponde plus efficacement à ces questions sur la base d'un partenariat renforcé entre le quai et nos associations. Enfin, je l'espère et à mon sens c'est l'un des objectifs majeurs de cette année c'est de renforcer nos relations avec le niveau stratégique des entreprises et je pense surtout renforcer nos relations et contacts avec les directions générales des grands groupes. Que ce soit en les faisant intervenir dans le cadre de nos séminaires et colloques que dans le cadre d'échanges informels réguliers tout au long de l'année.